



frisquet

ECO RADIO SYSTEM®

NOTICE D'INSTALLATION

HYDROMOTRIX 23 - 32 - 45 kW

TGP 23 - 32 kW

Contrôle de flamme par ionisation

INSTALLATION

	Pages
1 - Eléments dimensionnels	4
2 - Mise en place de la barre d'accrochage	
a) Fixer la barre d'accrochage	4
3 - Accrochage de la chaudière	
a) Démontez la façade	5
b) Accrocher la chaudière	5
4 - Démontage de la plaque de transport	5
5 - Raccordement des fumées	5
6 - Raccordement des accessoires hydrauliques et gaz	6
7 - Raccordement du circuit électrique	6

MISE EN SERVICE

1 - Avant de mettre en eau	7
2 - Remplissage	7
3 - Vérifier les étanchéités gaz et eau.	7
4 - Annuler le mode "installation" et passer en mode "marche normale".	7
5 - Configuration avec un ballon externe	7
6 - Initialisation de la communication radio	8
7 - Mise en place du satellite	8
8 - Fixation du satellite	8
9 - Eau chaude sanitaire.	9

SCHEMA ELECTRIQUE

1 - Schéma de câblage général	9
---	---

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

10

CHANGEMENT DE GAZ

10

PROTECTION CONTRE LE GEL

10

QUELQUES CONSEILS

10

NOMENCLATURE

11

ANOMALIE : AIDE AU DIAGNOSTIC

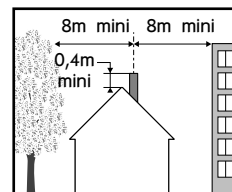
11

A LIRE EN PREMIER

Sortie du conduit de fumée

Le conduit de fumée doit dépasser le faîtière du toit de **0,40 m** minimum.

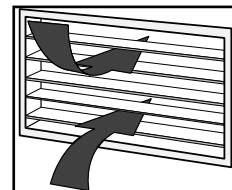
Si une construction ou un obstacle est à moins de **8 m**, il doit alors dépasser celui-ci d'au moins **0,40 m**.



Amenée d'air frais à travers une paroi extérieure

Le local contenant une chaudière à gaz à tirage naturel doit être pourvu d'une alimentation en air directe, de section libre minimum :

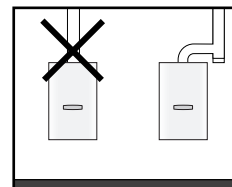
- 50 cm² pour une puissance de 23 kW
- 70 cm² pour une puissance comprise entre 25 kW et 35 kW
- 100 cm² pour une puissance comprise entre 35 kW et 50 kW



Attention, il faut déduire la surface de la grille pour que la section libre soit suffisante.

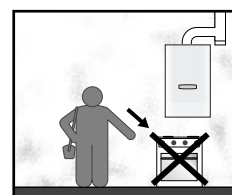
Base du conduit

Elle doit être munie d'un "Té de raccordement" avec réceptacle visitable ou d'un "Té de purge" s'il y a un risque de condensation (conduit extérieur).



Environnement

Ne pas placer un appareil de cuisson sous ou à proximité immédiate de la chaudière.



La chaudière doit être installée suivant les règles en vigueur :

- Arrêté du 2 août 1977 et arrêtés modificatifs
- Norme P45 - 204 (DTU 61.1)
- DTU 24.1 Raccordement des fumées
- Recommandations ATG B84
- NFC 15.100 Installations électriques basse tension
- NFC 73.600 Installations électriques mise à la terre

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5 février 1999 l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation gaz neuve.
- de «modèle 4» après remplacement d'une chaudière par une nouvelle dans l'axe et l'emprise de l'appareil antérieur.



Attention, vérifier avant l'installation de l'appareil les dispositions relatives aux conditions d'installation et puissances maximales autorisées.

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public.

- **Prescriptions générales** pour tous les appareils :

- **Articles GZ** - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures.

Ensuite suivant l'usage :

- **Articles GH** - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air, production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

- **Articles GC** - Installations des appareils de cuisson destinés à la restauration .

- **Prescriptions particulières** pour chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins...)

Boue

Il est indispensable d'effectuer un rinçage et un nettoyage de l'installation avant la mise en service de la chaudière surtout si l'installation est ancienne.

Chauffage par le sol

Toute installation de plancher chauffant doit être protégée par un additif contre la corrosion, la formation de dépôts et la contamination bactérienne.

Tartre

Si la chaudière est installée dans une région où l'eau est "dure" ou "très dure", protéger le circuit sanitaire des chaudières mixtes des effets néfastes du calcaire : Polyphosphates ou Résines + sel.

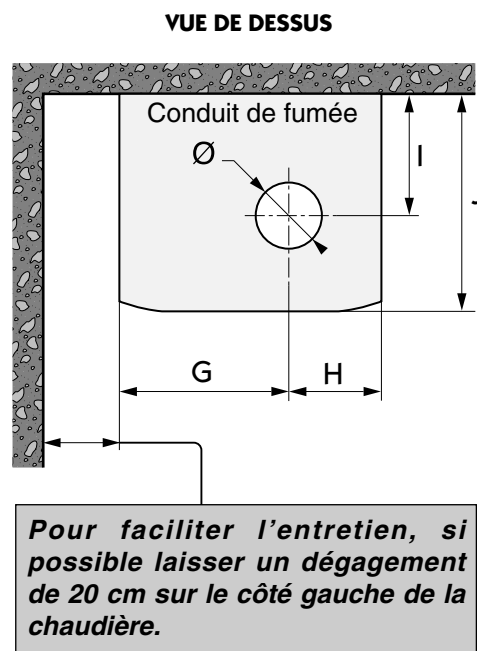
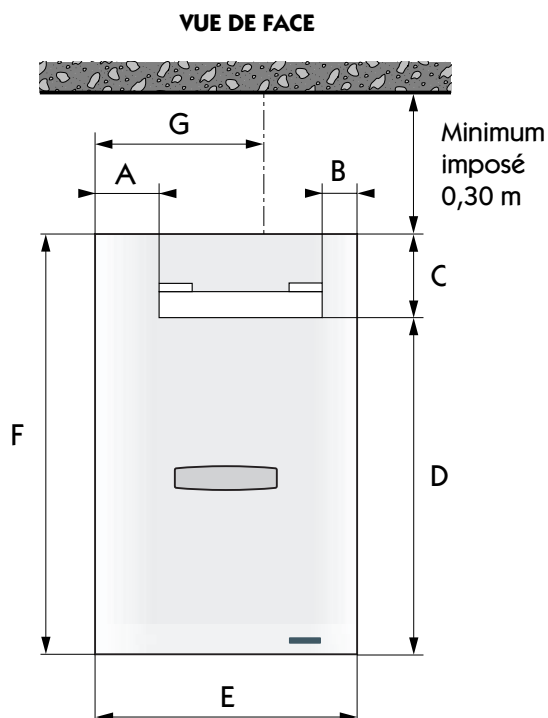
Rappel :

- Eau douce Moins de 12°F
- Eau dure de 13° à 24°F
- Eau très dure Plus de 25°F

- 1°F = 10 grammes de calcaire par m³ d'eau
- 24°F = 240 grammes de calcaire par m³ d'eau

INSTALLATION

1 - Éléments dimensionnels



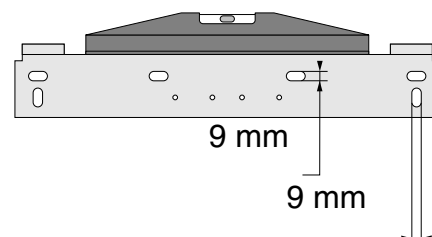
Respecter le diamètre du conduit de fumée en fonction de la puissance de la chaudière.

Modèles	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	Ø	Poids en charge kg
HYDROMOTRIX 23 kW	80	10	105	685	495	790	320	175	235	410	125	82
HYDROMOTRIX 32 kW	115	30	105	705	550	810	350	200	250	440	139	102
HYDROMOTRIX 45 kW	60	60	175	690	710	865	360	350	250	490	180	140
TGP murale 23 kW	75	75	240	740	550	980	350	200	240	465	125	90
TGP murale 32 kW	75	75	240	740	550	980	350	200	255	465	140	110

2 - Mise en place de la barre d'accrochage

a) Fixer la barre d'accrochage

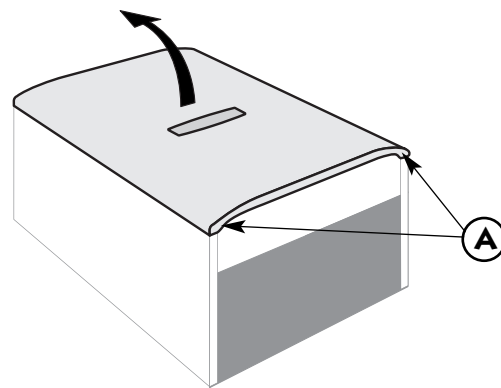
- Déterminer sa position en fonction de l'emplacement final de la chaudière et de ses dimensions.
- Vérifier sa mise à niveau et la sceller avec des fixations de Ø 8 mm.
- Leur nature et leur nombre dépendent :
 - du matériau du support
 - du poids de la chaudière en charge



3 - Accrochage de la chaudière

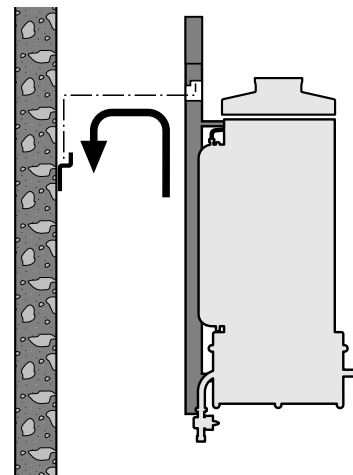
a) **Démonter la façade**, pour visualiser la mise en place de la chaudière sur la barre d'accrochage.

- Coucher la façade.
- Desserrer les 2 vis **(A)** de quelques tours.
- Soulever la façade et la sortir en la poussant.



b) **Accrocher la chaudière**

- Engager la traverse supérieure du châssis dans les deux lèvres de la barre d'accrochage.

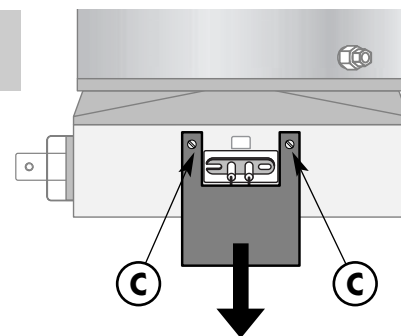


4 - Démontage de la plaque de transport



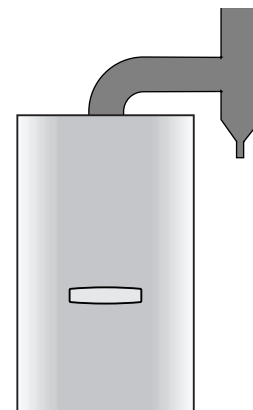
Fixée sur la chambre de combustion, la plaque de transport doit être obligatoirement retirée.

- Desserrer les 2 vis **(C)**.
- Tirer la plaque vers le bas et resserrer.



5 - Raccordement des fumées

- Prévoir un " Té de raccordement ou Té de purge ".
- Respecter le diamètre du conduit de fumée en fonction de la puissance de la chaudière.



Attention, le dispositif de sécurité DAT ne doit en aucun cas être mis hors service. La mise en sécurité intempêtive du DAT nécessite impérativement une vérification spécifique du conduit d'évacuation des produits de combustion.

6 - Raccordement des accessoires hydrauliques et gaz

Tous les accessoires (voir schéma ci-dessous) se trouvent dans le carton de la chaudière.

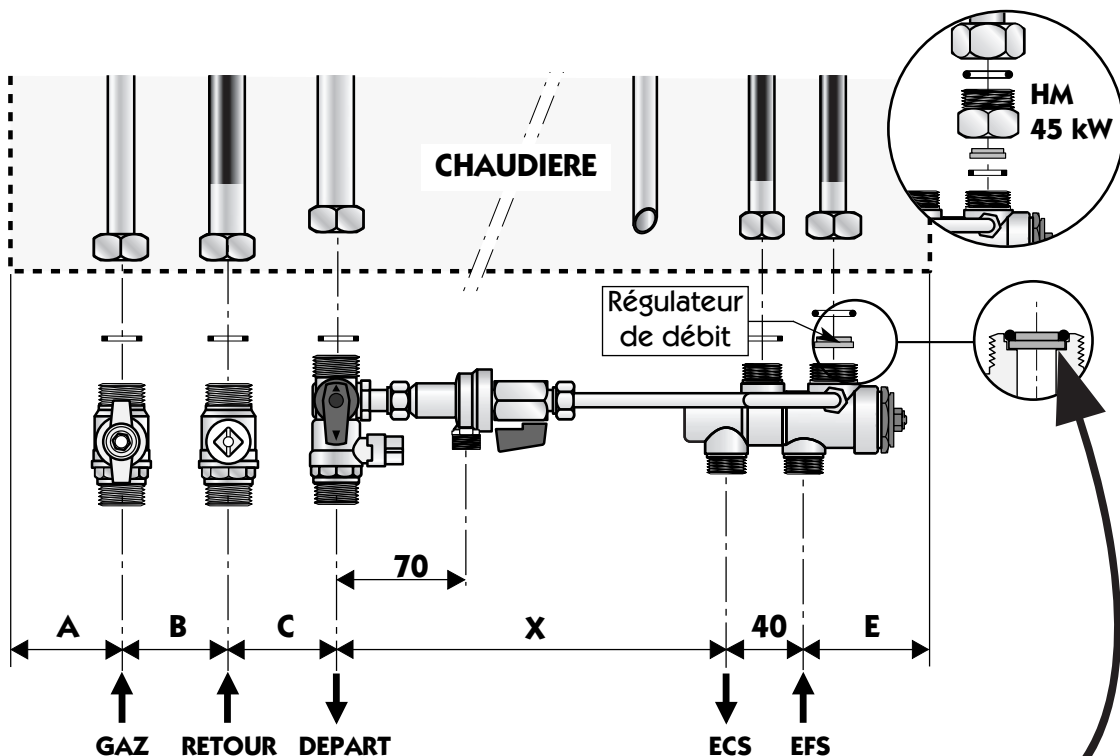
Il est impératif de monter le dispositif de remplissage (le disconnecteur + le tube) avant de raccorder la chaudière à l'installation.

Pour les modèles « Chauffage seul », monter le bouchon 8/13 livré avec la chaudière dans le sachet d'accessoires, sur le raccord de la vanne à la place du disconnecteur.

Attention, le diamètre de canalisation gaz doit être calculé spécifiquement en fonction des caractéristiques et des pertes de charge de l'installation.

Lorsque la chaudière est posée à un niveau inférieur à celui des radiateurs il y a lieu de prévoir un clapet antithermosiphon au départ de la chaudière. Il empêchera la circulation naturelle du fluide par différence de densité.

- Accessoires fournis**
- Vanne Départ
 - Vanne Retour
 - Robinet Gaz
 - RTA*
 - Régulateur de débit*
 - Disconnecteur +*
Robinet de remplissage*
 - Tube de remplissage*
- * sauf pour modèles CI



Monter impérativement le régulateur de débit dans le logement prévu dans le RTA

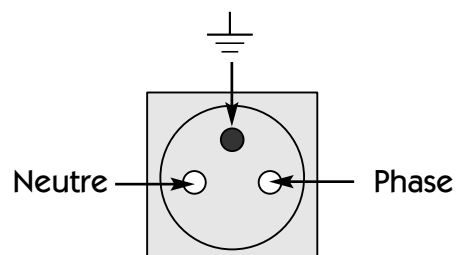
Modèles	A	B	C	X	E	Départ Retour	Gaz	Sanitaire
HYDROMOTRIX 23 kW	50	60	60	225	60	M 20x27-3/4"	M 20x27-3/4"	M 15x21-1/2"
HYDROMOTRIX 32 kW	55	65	70	260	60	M 26x34-1"	M 20x27-3/4"	M 15x21-1/2"
HYDROMOTRIX 45 kW	55	60	60	345	150	M 26x34-1"	M 20x27-3/4"	M 15x21-1/2"
TGP MURALE 23 kW	80	60	60	215	95	M 20x27-3/4"	M 20x27-3/4"	M 15x21-1/2"
TGP MURALE 32 kW	55	65	70	235	85	M 26x34-1"	M 20x27-3/4"	M 15x21-1/2"

Propane : Ne pas mettre de robinet d'arrêt gaz, raccorder la chaudière directement au détendeur de sécurité 37 mbar.

7 - Raccordement du circuit électrique

La chaudière doit être raccordée à une prise murale. En regardant la prise murale de face : la phase doit se situer à droite, le neutre à gauche.

Lors du raccordement, il est indispensable de respecter le repérage phase/neutre et d'avoir une mise à la terre efficace.



MISE EN SERVICE

La chaudière est livrée dans une situation "installation". Elle ne pourra pas fonctionner tant que le circuit de chauffage ne sera pas plein et sous pression.

1 - Avant de mettre en eau

- vérifier à l'aide d'un tournevis et après avoir enlevé le bouchon, la libre rotation du circulateur.

2 - Remplissage

Pour lire la valeur de la pression durant le remplissage, la prise de la chaudière doit être branchée et l'interrupteur basculé "sous-tension".

- Le voyant rouge est allumé.
- Desserrer le bouchon (P) du purgeur automatique de 2 tours. Un purgeur manuel (M) situé sur le corps de la soupape permet d'accélérer le dégazage.
- Ouvrir les deux vannes (F) et (E) situées sous la chaudière de part et d'autre du disconnecteur. La pression monte et l'indicateur évolue jusqu'à ce que seul le voyant vert soit allumé.
- Fermer les vannes.
- Purger l'installation.
- Procéder à un appoint d'eau et une nouvelle purge si nécessaire.
- Rétablir la pression : voyant vert seul allumé.



3 - Vérifier les étanchéités gaz et eau

4 - Annuler le mode "installation" et passer en mode "marche normale"

- Sur le tableau de bord enlever la trappe (T) A l'aide du doigt destiné à cet usage, basculer le switch 6 vers la gauche.

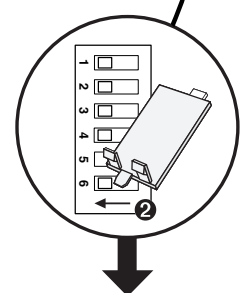
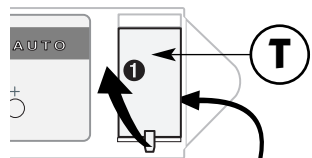
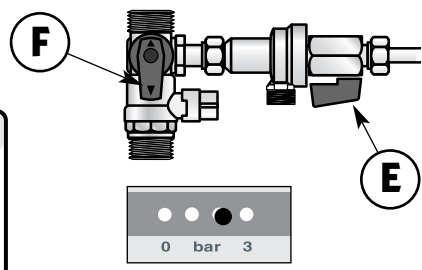
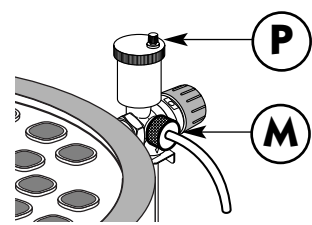
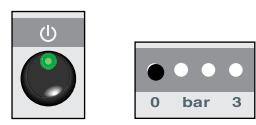
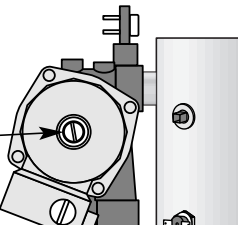
5 - Configuration avec un ballon externe

- Basculer le switch 1 vers la droite (voir Schéma ci-dessous).

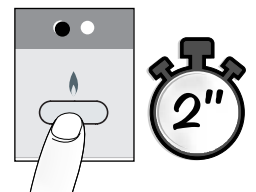


Standard	Choix configuration	
1 <input type="checkbox"/>	Ballon externe	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
2 <input type="checkbox"/>	RIF 5000	
3 <input type="checkbox"/>		
4 <input type="checkbox"/>		
5 <input type="checkbox"/>		
6 <input type="checkbox"/>	Satellite radio	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Mode installation* <input type="checkbox"/>	marche normale <input type="checkbox"/>

* Annule toutes les fonctions de la chaudière sauf la lecture de pression. Durant l'installation de la chaudière et les vérifications d'étanchéité des circuits (eau et gaz), il doit être en "mode installation". Ensuite, basculer (à gauche) pour mettre la chaudière en marche normale.

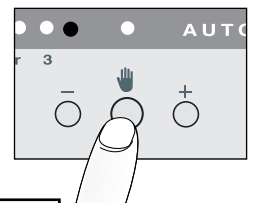


Le brûleur s'allume






AVERTISSEMENT:
Lors d'une première tentative d'allumage, le voyant rouge de mise en sécurité peut s'allumer à cause d'une purge gaz insuffisante.
Relancer le cycle d'allumage plusieurs fois si nécessaire, en appuyant 2 secondes sur le bouton .
Si le brûleur s'éteint quelques secondes après son allumage, voir si le raccordement Phase/Neutre est bien respecté (page 6).

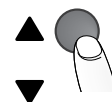
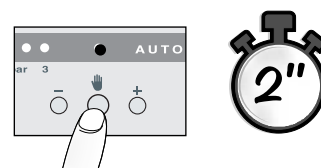
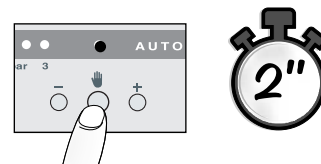
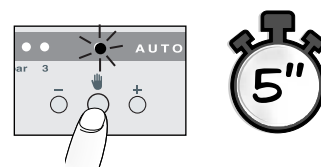
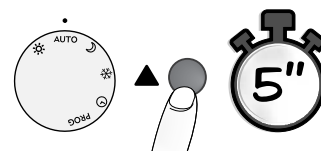
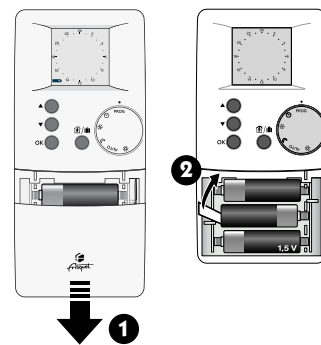
- En sélectionnant la chaudière est en mode de conduite manuelle.
- On peut choisir la température de départ en appuyant sur + ou - et procéder à la vérification du bon fonctionnement de l'installation de chauffage.
- Adapter éventuellement la vitesse du circulateur par le bouton intégré à son boîtier (Privilégier les vitesses les plus basses).



STOP A ce stade, si la chaudière est pilotée par une régulation RIF 5000, se reporter à la notice spécifique.

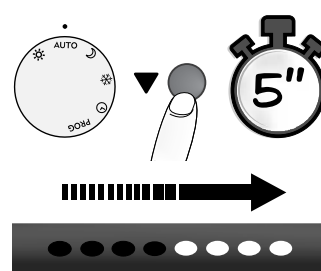
6 - Initialisation de la communication radio

- Déployer l'antenne du récepteur radio fixé en haut à gauche sur le châssis de la chaudière (voir nomenclature page 16). L'antenne doit se trouver impérativement à une distance supérieure de 1 cm de tout objet métallique.
- Se placer dans la pièce où est posée la chaudière .
- Enlever la trappe du satellite radio ❶ et dégager la languette de protection des piles ❷ .
- La molette étant sur "AUTO", appuyer 5 secondes sur la touche ▲ le message "CnF" apparaît : le satellite est en mode " configuration ", il envoie son identité au récepteur.
- Appuyer durant 5 secondes sur  du tableau de bord de la chaudière, le voyant de la commande manuelle clignote indiquant qu'il reçoit la transmission radio.
- Relâcher et appuyer 2 secondes sur la touche  du tableau de bord pour valider la transmission.
- Pour passer sur mode "AUTO", appuyer 2 secondes sur la touche  du tableau de bord de la chaudière.
- Appuyer brièvement sur ▲ du satellite : l'initialisation est terminée.



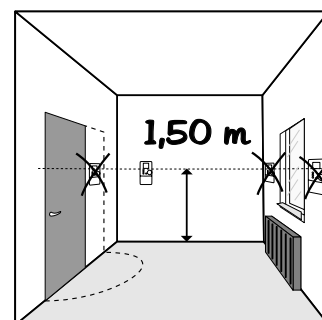
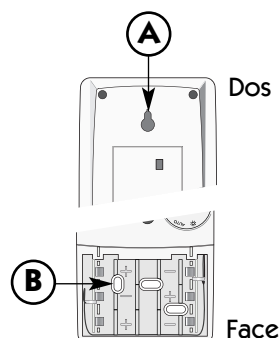
7 - Mise en place du satellite

- Vérifier la transmission radio :
Le satellite étant sur "AUTO", appuyer 5 secondes sur ▼, le message "TEST" apparaît. Sur le tableau de bord de la chaudière, tous les voyants sont éteints sauf le thermomètre qui défile selon une "chenille" : la transmission est efficace.
- Placer le satellite dans une pièce représentative de la température moyenne de l'habitation.
- Vérifier que la transmission est toujours efficace.
- Appuyer brièvement sur ▼ pour sortir du mode "TEST".



8 - Fixation du satellite

- Fixer une vis dans le mur en laissant dépasser la tête.
- Accrocher le satellite sur cette vis par la "boutonnière" (A).
- Tracer, percer et visser dans un des trous (B) du compartiment piles.



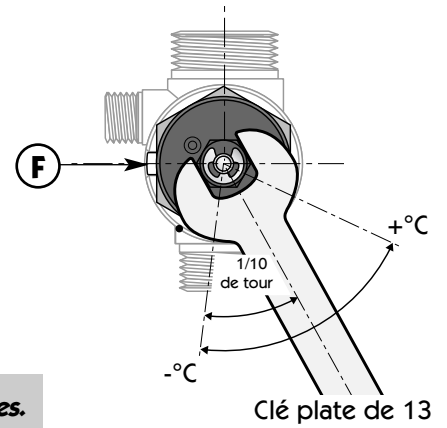
Attention, les radiateurs installés dans la pièce où se trouve le satellite d'ambiance ne doivent pas être équipés de robinets thermostatiques.

9 - Eau Chaude Sanitaire

Le RTA est préréglé pour une température de sortie maximale comprise entre 45 et 50°C, point idéal de fonctionnement pour le meilleur rapport confort d'utilisation et économie d'énergie.

Avant de modifier son réglage, vérifier la présence du régulateur de débit sinon :

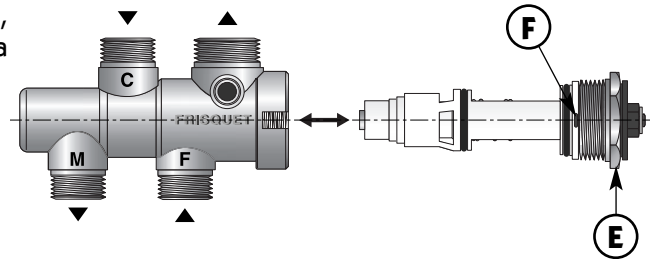
- Mettre la chaudière en position "max".
- Laisser couler l'eau chaude jusqu'à l'allumage du brûleur
- Avec une clé plate de 13, modifier le réglage :
 - Sens horaire, diminue la température.
 - Sens inverse, augmente la température.



⚠ Ce réglage est très sensible, agir par petite rotation (1/10 de tour) toutes les 20 secondes.

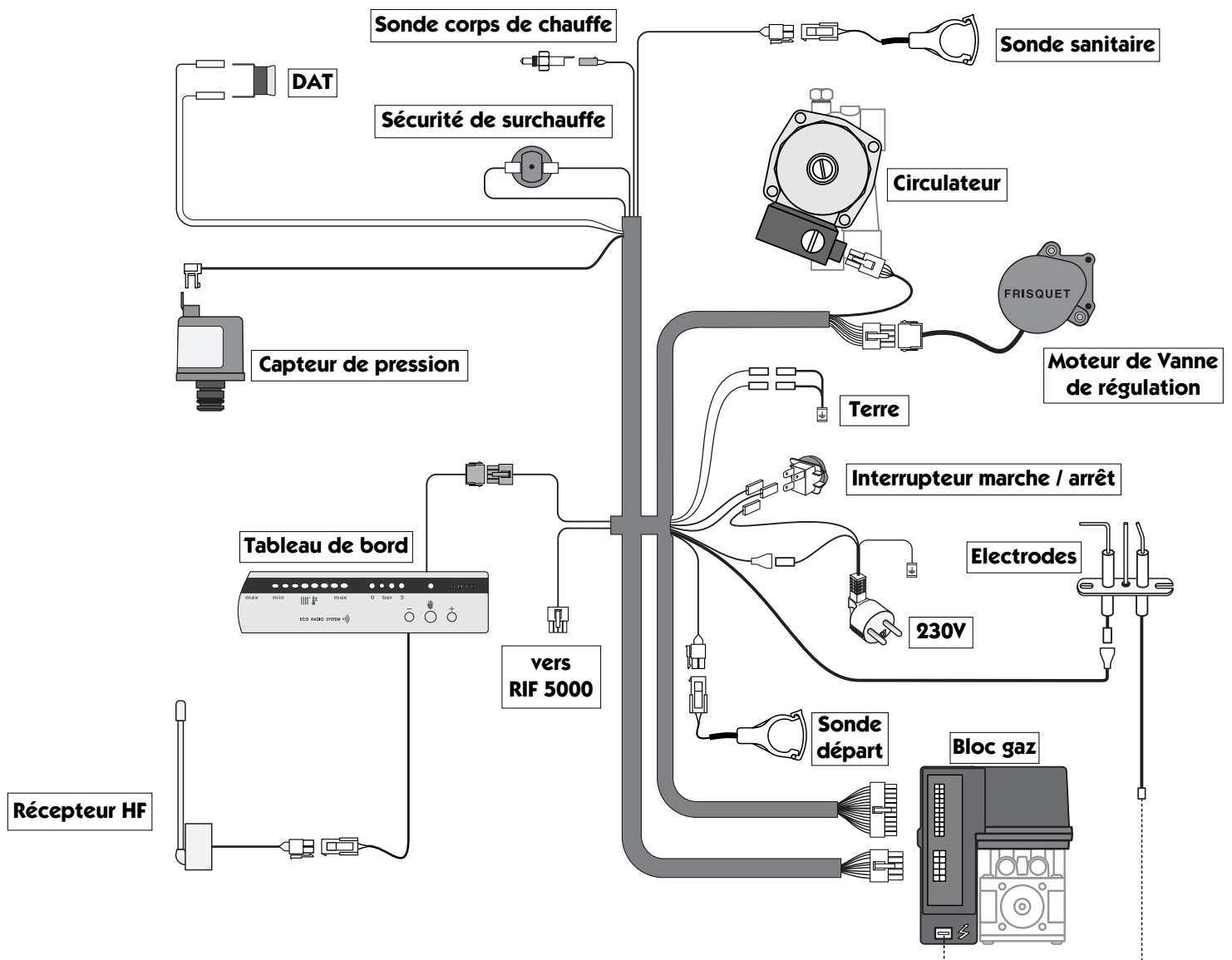
Dotée d'une nouvelle technologie de régulation de température, la cartouche du R.T.A. peut être échangée dans le cadre de la maintenance :

- Isoler ou démonter le R.T.A.
- Dévisser la douille (E).
- Sortir l'ancienne cartouche.
- Nettoyer sans rayer l'intérieur du corps.
- Remonter la cartouche neuve en engageant le doigt (F) dans la rainure.



SCHEMA ELECTRIQUE

1 - Schéma de câblage général



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type		HYDROMOTRIX 23 B11BS	HYDROMOTRIX 32 B11BS	HYDROMOTRIX 45 B11BS	TGP 23 B11BS	TGP 32 B11BS
Modèle		Murale	Murale	Murale	Murale	Murale
Puissance	kW	23	32	45	23	32
Catégorie		II 2E,+3P	II 2E,+3P	II 2E,+3P	II 2E,+3P	II 2E,+3P
Débit calorifique	kW	26,08	36,05	50,67	25,05	34,85
Débit gaz Lacq G20 (20 mbar)	m ³ /h	2,756	3,812	5,358	2,649	3,685
Débit gaz Groningue G25 (25 mbar)	m ³ /h	2,929	4,052	5,695	2,816	3,917
Débit gaz Propane G31 (37 mbar)	kg/h	2,020	2,798	3,933	1,944	2,705
Débit sanitaire Δt 30K	l/min	11	15	19	13	16
Pression maxi ECS	bar	10	10	10	10	10
Température maxi chauffage	°C	85	85	85	85	85
Alimentation électrique	V	230	230	230	230	230
Capacité Vase	l	10	12	16	10	12
* Installation	l	120	150	200	120	150
Pression maxi chauffage	bar	3	3	3	3	3

* Ces chiffres ne sont pas théoriques mais correspondent à la réalité constatée sur les installations.

CHANGEMENT DE GAZ

Les chaudières **FRISQUET** sont transformables de Gaz Naturel en Propane et de Propane en Gaz Naturel. Une notice spécifique décrivant cette opération est fournie avec le Kit de transformation. Cette opération est simplifiée par l'absence de veilleuse et doit être réalisée par un professionnel. Vous trouverez toutes les indications nécessaires dans les pochettes de transformations gaz disponibles chez votre grossiste habituel.

Attention, vérifier que les indications concernant l'état de réglage mentionnées sur la plaque signalétique ou complémentaire doivent être compatibles avec les conditions d'alimentation locales. Pour les transformations de gaz naturel en propane, le robinet gaz GN doit être supprimé. Raccorder la chaudière directement au détendeur de sécurité 37mbar à l'aide du raccord à braser fourni.

QUELQUES CONSEILS

- **Bruits d'air** : Purger la chaudière et les radiateurs.
- **Bruits d'eau** : Régler la vitesse du circulateur .
- **Coup de bélier** : Il est fréquent que les robinets sanitaires à fermeture rapide engendrent des coups de bélier. Ceux-ci peuvent éventuellement se répercuter dans la chaudière. Le coup de bélier est généralement lié à une alimentation d'eau d'un diamètre trop faible et une pression trop forte qui entraînent des vitesses élevées génératrices du coup de bélier.

Solutions : - Poser un réducteur de pression réglable à membrane
- Poser un anti bélier à membrane.

- **Expansion dans le circuit sanitaire** : Afin d'éviter toute élévation trop importante de la pression liée à l'expansion dans le circuit sanitaire, il est indispensable de prévoir un groupe de sécurité (ou une soupape) taré à 7 bar si l'alimentation eau froide de la chaudière intègre un clapet antiretour ou un réducteur de pression. L'écoulement du groupe ou de la soupape doit être raccordé à une mise à l'air libre. Un vase d'expansion « spécial sanitaire » de faible capacité (0,5 l) peut compléter ce dispositif limitant ainsi l'écoulement d'eau.
- **Mitigeurs thermostatiques** : Pour éviter tout dysfonctionnement de la distribution d'eau chaude ainsi que d'éventuels entartrages prématurés, il est indispensable d'équiper les mitigeurs de clapets antiretour sur l'eau froide et l'eau chaude.
- **Marche en thermosiphon** : Lorsque la chaudière est posée à un niveau inférieur à celui des radiateurs il y a lieu de prévoir un clapet antithermosiphon au départ de la chaudière. Il empêchera la circulation naturelle du fluide par différence de densité.

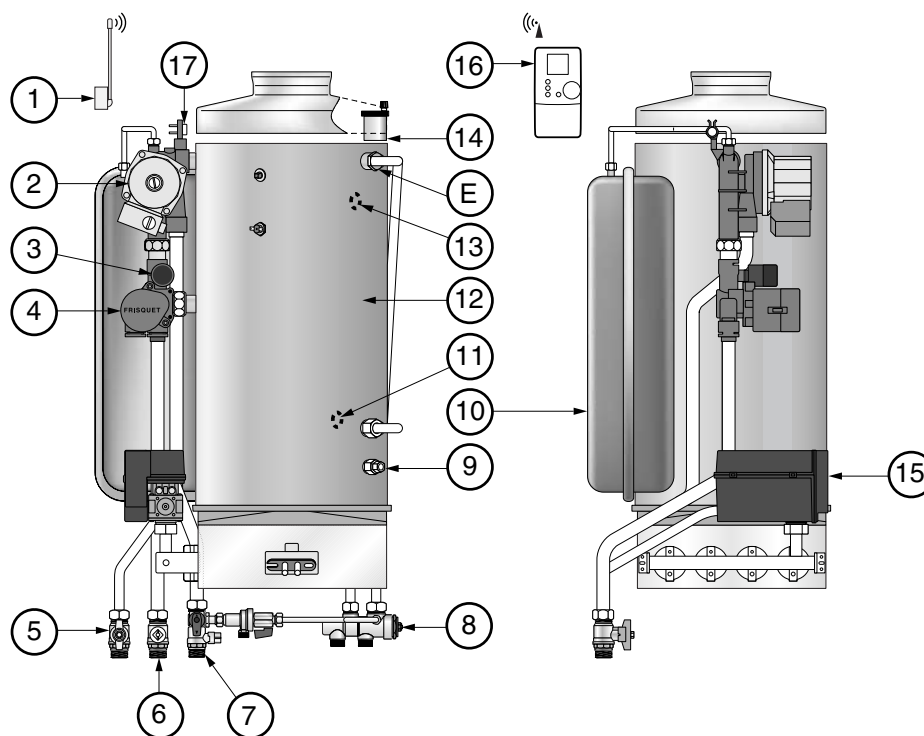
PROTECTION CONTRE LE GEL

- Vidanger totalement l'installation de chauffage ou la protéger par un antigel chauffage.
- Vidanger totalement l'échangeur sanitaire en ouvrant un robinet d'eau chaude et d'eau froide en point bas, et en dévissant le raccord **(E)** (voir nomenclature page 11).

NOMENCLATURE

- **HYDROMOTRIX 23 kW - 32 kW**

- **TGP 23 kW - 32 kW**



1 - Récepteur radio

2 - Circulateur

3 - Capteur de pression

4 - Moteur de vanne de régulation

5 - Robinet gaz

6 - Vanne d'isolement retour chauffage

7 - Vanne d'isolement départ chauffage

8 - RTA

9 - Vidange chauffage

10 - Vase d'expansion

11* - Raccord Retour deuxième circuit

(en option sur HYDROMOTRIX mixte 23 kW)

12 - Corps de chauffe

13* - Raccord Départ deuxième circuit

(en option sur HYDROMOTRIX mixte 23 kW)

14 - Purgeur automatique + manuel

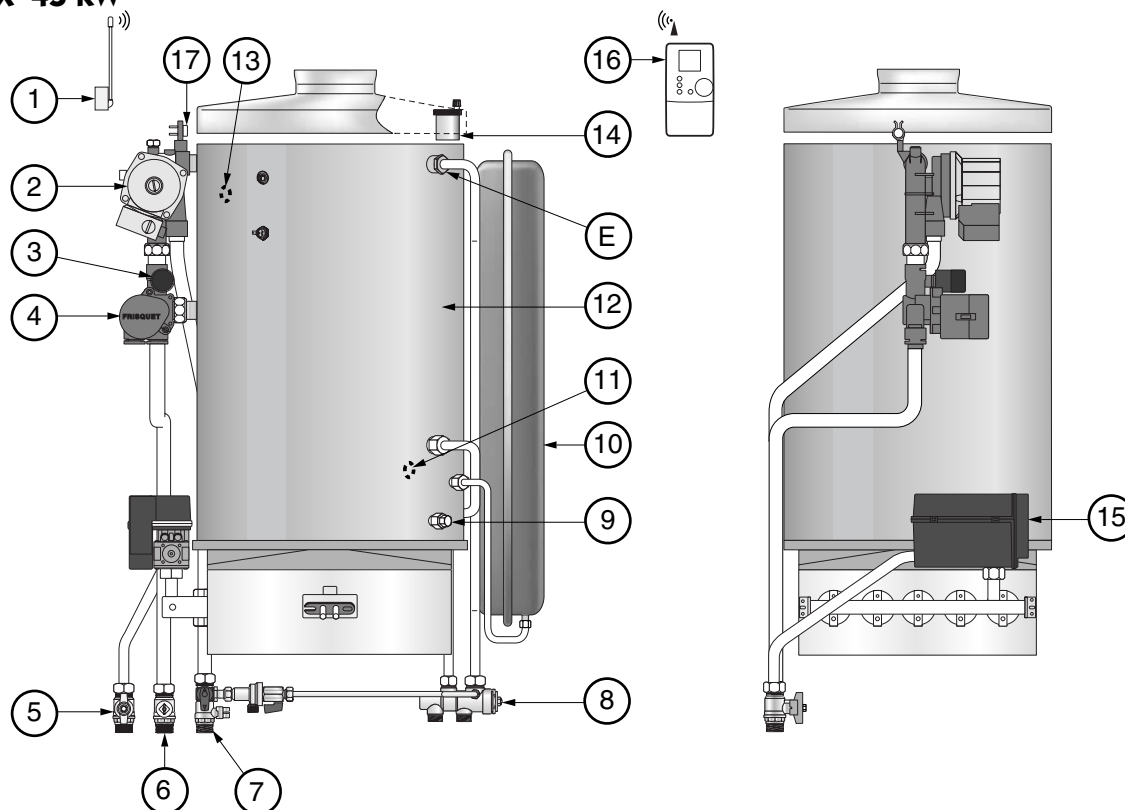
15 - Module/ Bloc gaz

16 - Satellite de communication










17 - DAT

** placé à l'arrière du corps de chauffe*

- **HYDROMOTRIX 45 kW**



ANOMALIE : AIDE AU DIAGNOSTIC

○ ALLUMÉ	● ETEINT	⊗ CLIGNOTE	● ETAT INDIFFÉRENT	
● ● ● stop ●	⊗ ⊗ ⊗	● ● ● ●	● AUTO	Défaut de configuration
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	○ AUTO	Défaut régulation RIF 5000
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	● AUTO	Défaut sonde départ
● ● ● stop ●	⊗ ⊗	● ● ● ●	● AUTO	Défaut sonde corps de chauffe
● ● ● stop ●	⊗ ⊗	● ● ● ●	● AUTO	Sonde sanitaire court circuit
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	● AUTO	Défaut sonde sanitaire
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	○ ● ● ●	● AUTO	Manque d'eau
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	⊗ ● ● ●	● AUTO	Excès pression d'eau
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	⊗ ⊗ ⊗ ⊗	● AUTO	Défaut capteur de pression
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	⊗ AUTO	Défaut vanne régulation
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	● AUTO	Pas de réception radio
● ○ ● stop ●	⊗ ⊗ ⊗ ⊗ ⊗ ⊗ ⊗ ⊗	● ● ● ●	● AUTO	Surchauffe
⊗ ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	● AUTO	Evacuation gaz brûlés
● ○ ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	● AUTO	Sécurité brûleur
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	⊗ ⊗ ⊗	● AUTO	Radio non initialisée
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	● AUTO	Mode installation
● ● ● stop ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ●	● AUTO	ANOMALIE
        				

GARANTIE

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Nos chaudières sont garanties contre tous défauts de fabrication. Elles doivent être mises en oeuvre dans le respect des règles de l'art, la réglementation et les normes en vigueur.

La garantie est de 1 an dans une limite de 18 mois à compter de la date de sortie d'usine.

Notre garantie et notre responsabilité sont limitées à la fourniture gratuite de ou des pièces retournées en usine pour examen et reconnues défectueuses dès l'origine.

Aucune indemnité ou dommage intérêt ne pourra nous être demandé de ce chef.

Sont exclus de la garantie les détériorations provenant d'une installation ou d'une utilisation anormale ou de phénomènes tels que entartrage, embouage, défaut de pose, foudre, événements météorologiques, actes de malveillance etc...

Les visites et examens que nous pouvons être conduits à effectuer chez l'utilisateur ont le caractère d'une assistance technique et ne peuvent en aucun cas être une reconnaissance, même implicite, de responsabilité.

L'acheteur non professionnel ou l'utilisateur bénéficie en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du code civil.

CONDITIONS PARTICULIERES D'APPLICATION

Par dérogation aux conditions générales, la garantie Longue Durée est portée à :

- **5 ANS** pour le corps de chauffe, brûleur et ballon en acier inoxydable si incorporé à la chaudière.
- **2 ANS** pour les autres composants de la chaudière.

Cette extension Garantie Longue Durée est accordée si la vente, l'installation et l'entretien sont faits par un professionnel qualifié dans les domaines concernés.

Cet entretien doit être effectué tous les ans (Art. 31,6 du Règlement Sanitaire Départemental).

OBTENTION DE LA GARANTIE LONGUE DUREE

Notre Garantie Longue Durée doit être remplie obligatoirement par votre installateur.

Sa collaboration est pour vous et pour nous, l'assurance d'une qualité d'installation, le respect des normes et des règles de l'art qui donnent à votre chaudière les conditions de fonctionnement adaptées à un appareil performant et de haut rendement.

L'enregistrement de la garantie Longue Durée nécessite de compléter entièrement les informations demandées sur le coupon "Carte de garantie à retourner".

Si les conditions particulières de la garantie longue durée sont réunies, celle-ci est automatiquement accordée.



frisquet

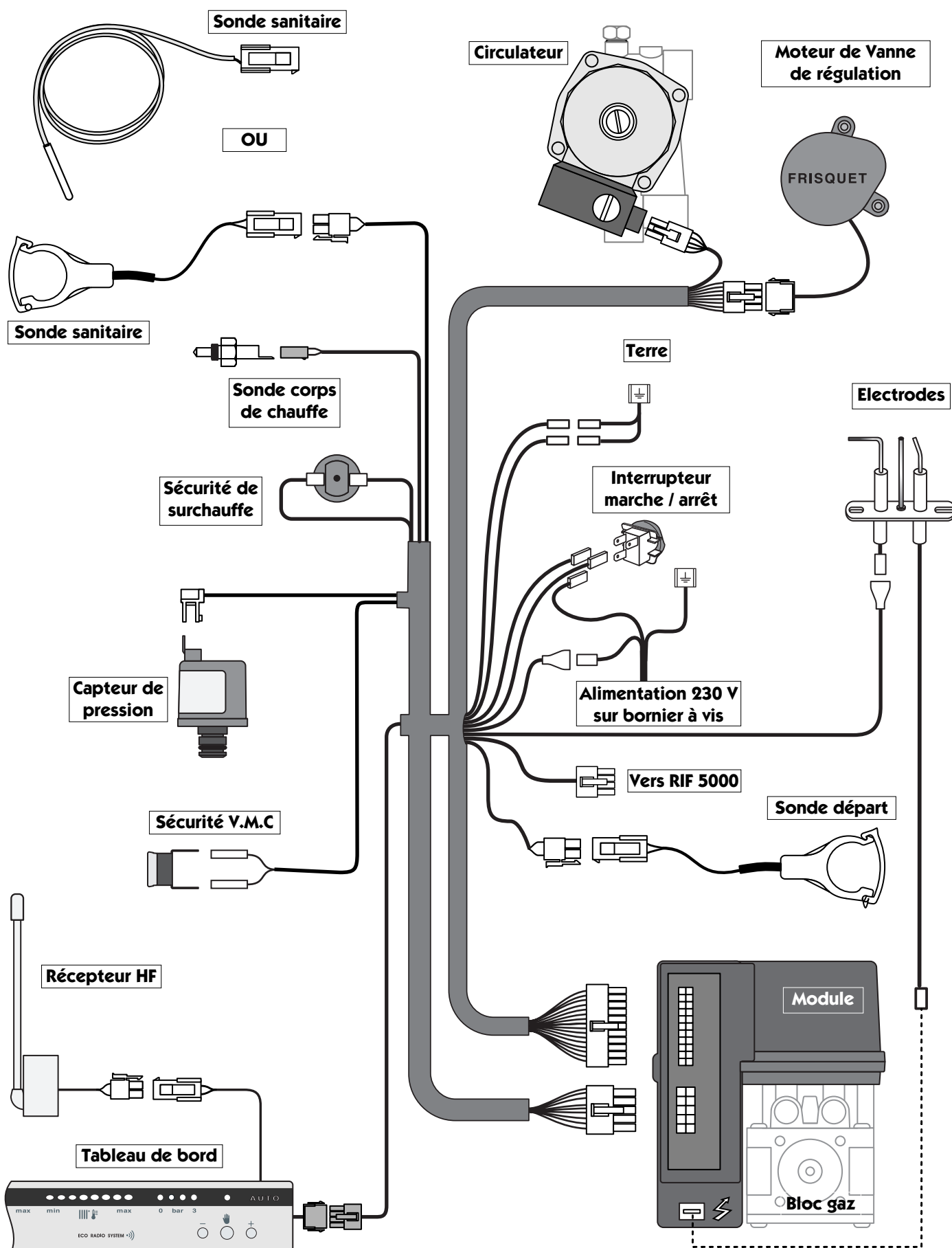
ECO RADIO SYSTEM ®

**ADDITIF V.M.C.
aux notices d'Utilisation
et d'Installation**

**HYDROMOTRIX 23 kW
HYDROCONFORT 23 kW
TGP 23**

Ces chaudières sont destinées à être raccordées à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion. Elles sont équipées de sécurités spéciales et ont subi des essais spécifiques qui font l'objet d'une homologation **NF** selon **NF D 35337**.

SCHEMA ELECTRIQUE Sécurité V.M.C.



1 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

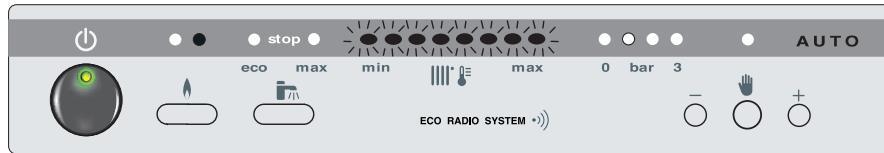
L'élément actif du système est un **interrupteur thermique** Ref : **F3AA40563**

En cas de remplacement seule cette référence d'origine **Frisquet S.A.** sera utilisée.

Il détecte toute élévation anormale de température à l'entrée d'air du coupe tirage, liée à un fonctionnement anormal de l'extracteur ou à des conditions anormales d'aération du local.

Son action met la chaudière en sécurité totale.

Le défaut est signalé par un clignotement de l'ensemble des voyants du thermomètre et l'allumage du voyant rouge de mise en sécurité.



Le réarmement de l'interrupteur thermique est automatique après refroidissement partiel, la remise en service de la chaudière nécessite une action manuelle.

Pour remettre en marche, appuyer sur le bouton



2 - REGLEMENTATION

Fonction

L'arrêté ministériel du 30 mai 1989 et la décision du 9 juin 1989 font obligation d'asservir les chaudières **V.M.C.** d'installation collective nouvelle au fonctionnement de l'extracteur.

Cette sécurité doit arrêter toutes les chaudières raccordées sur l'installation.

Lorsque le dispositif de sécurité collective agit, le relais de sécurité de l'installation coupe l'alimentation de la chaudière.

La chaudière se remettra automatiquement en service quand les conditions d'extraction redeviendront normales.

Raccordement électrique

La sécurité collective commande l'alimentation de la chaudière

L'installation doit être réalisée avec, comme cahier des charges, le document **COPREC/DC/NR/5** de septembre 1988, intitulé :

- **Installations de ventilation mécanique contrôlée combinée avec l'extraction des gaz brûlés d'appareils de chauffage ou de production d'eau chaude raccordés.**
- **Dispositif de sécurité collective.**
- **Règles interprofessionnelles.**

3 - INSTALLATION

Nos chaudières de type **V.M.C.** ne sont utilisables qu'en gaz naturel.

Se référer à la notice pour les débits et équipements gaz, ainsi que pour les consignes d'utilisation et d'entretien.

4 - ENTRETIEN et VERIFICATION

A la mise en service et lors de la maintenance de la chaudière, il est nécessaire de contrôler l'efficacité du dispositif de sécurité individuel par obstruction de l'évacuation.

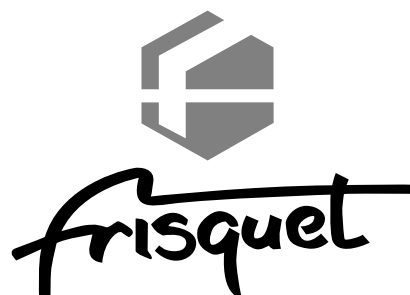
- Arrêter la chaudière,
- Démonter le conduit de raccordement,
- Obturer entièrement la buse de la chaudière (*plaque métallique ou autre objet incombustible résistant aux températures élevées*),
- **Départ à froid**, mettre le brûleur en marche : la chaudière doit s'arrêter par mise en sécurité dans un délai inférieur à 2 minutes.

En outre, faire procéder régulièrement à :

- la vérification et au réglage de la bouche d'extraction,
- la vacuité des entrées et passages d'air frais.

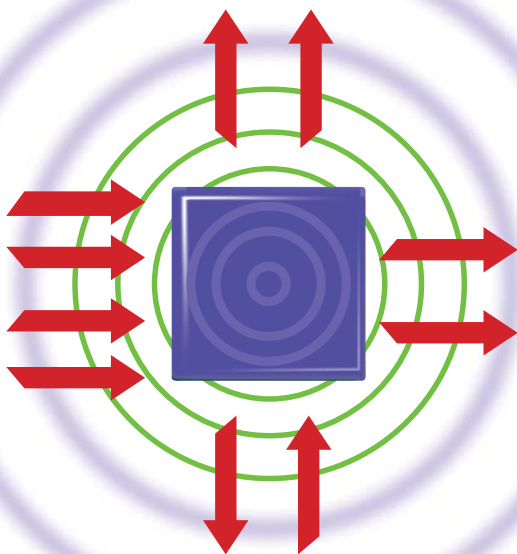
GARANTIE

- Voir carte de garantie livrée avec l'appareil.



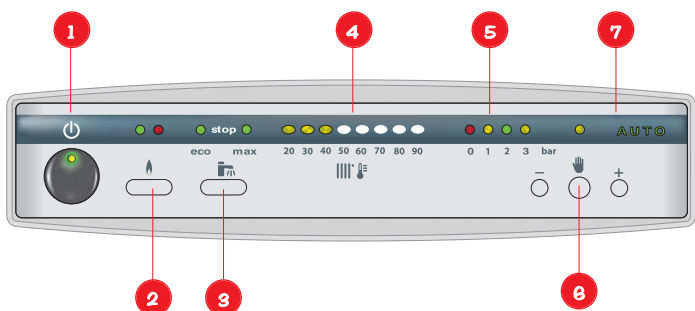


FRISQUET
CHAUDIÈRES A GAZ



NOTICE D'UTILISATION
GAMME TRADITION

« Faisons connaissance ! »



- 1 Interrupteur Marche/Arrêt avec témoin
- 2 Témoin de fonctionnement du brûleur
- 3 Sélection du mode eau chaude sanitaire
- 4 Affichage de la température chauffage
- 5 Indicateur de pression de l'installation
- 6 Prise de commande manuelle
- 7 Indicateur de la marche automatique

« Je veux mettre ma chaudière en marche ! »

- Basculer l'interrupteur Marche/Arrêt, son témoin s'allume.
- Vérifier le niveau de pression de l'installation sur l'indicateur de pression.



Pression insuffisante ● ○ ○ ○

Pression maxi de fonctionnement ○ ○ ○ ●

Pression normale ○ ○ ● ○

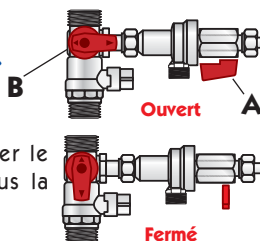
Pression mini de fonctionnement ○ ● ○ ○

Pression trop élevée (voir page 10) ● ○ ○ ●

Info : En mode chauffage, il est normal que la pression varie du mini (jaune) au Maxi (jaune) sans atteindre les valeurs extrêmes (rouge allumé ou rouge clignotant).

« Je dois faire l'appoint de la pression ! »

- Ouvrir le robinet **A** puis le robinet **B**.
- Lorsque la pression est correcte, fermer le robinet **B** puis le robinet **A** situés sous la chaudière.



« Je désire optimiser le rendement de l'eau chaude sanitaire au quotidien ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer le témoin lumineux au dessus de la position **éco**.



« Je désire obtenir le maximum d'eau chaude ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer le témoin lumineux au dessus de la position **max**.



« Je dois m'absenter pendant quelques jours. Je souhaite conserver le chauffage dans ma maison mais arrêter la production d'eau chaude sanitaire ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer **Stop**.



« Je veux arrêter le chauffage pendant l'été ! »

- Passer en commande manuelle (voir page 6) et éteindre toutes les leds lumineuses par une action prolongée sur la touche **—**.

« Quelles sont les réglementations et les prescriptions d'environnement ? »

■ Une chaudière à gaz doit être installée par un professionnel qualifié.

■ Il agit en respectant les réglementations en vigueur et votre sécurité.

■ Conformément à la réglementation, il doit vous délivrer un certificat de conformité visé par Qualigaz ou tout autre organisme habilité :

- Modèle 2 pour une installation nouvelle ou sa modification.

- Modèle 4 pour tout remplacement d'une chaudière à gaz en lieu et place de l'ancienne.

Pour votre bien-être, votre sécurité et la longévité de votre chaudière :

■ Laisser les ventilations obligatoires libres et propres.

■ Ne pas placer un appareil de cuisson sous ou à proximité immédiate de la chaudière.

■ Les appareils à gaz ainsi que leurs conduits de fumée doivent être vérifiés, nettoyés et réglés une fois par an. (cf Règlement Sanitaire Départemental Art. 31/6)

■ Le respect de ces règles permettra de garder à votre installation, le niveau de performances, d'économie d'énergie et de confort que vous attendez d'elle.

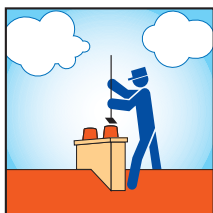
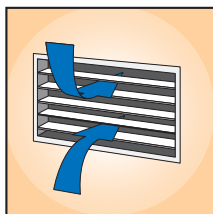
■ Doivent être respectés les textes suivants :

DTU 61.1 (et ses mises à jour) NF P45204.

DTU 24.1 (sauf pour Ventouse) NF P51201.

Arrêté du 2 Août 1977 et ses modificatifs.

Norme NFC 15.100.



Ces conseils de sécurité élaborés par GAZ DE FRANCE vous sont proposés par **FRISQUET S.A.**

« Les conseils pratiques... »

■ La purge des radiateurs...

Si un ou plusieurs radiateurs ne chauffent plus ou sont bruyants (écoulement d'eau), les purger.

Procéder de même pour les éventuels points hauts de l'installation.

Après une purge, toujours vérifier et rétablir, le cas échéant, la pression (voir page 3).



■ La protection contre le gel

Le contrôle permanent de la chaudière dans son environnement intègre une fonction **Hors gel** par la mesure de la température ambiante.

Dans les résidences occupées irrégulièrement il faut :

- Vidanger l'installation et la chaudière ou protéger par un additif antigel spécial chauffage.



Attention dans tous les cas seul le circuit chauffage est protégé, il est indispensable de vidanger le circuit sanitaire.

■ La qualité de l'eau

Votre chaudière est peu sensible à l'entartrage, néanmoins lorsque les teneurs dépassent une certaine limite, le calcaire sera cristallisé. Il se crée un entartrage de l'échangeur sanitaire mais aussi des machines à laver, robinets, etc...

La chaudière a une action auto détartrante. Le tartre est éliminé en paillettes présentes dans l'eau ou dans les filtres des robinets.

On classifie les eaux selon leur teneur en calcaire :

- Moins de 12°F : Eau douce
- De 13° à 24°F : Eau dure
- Plus de 25°F : Eau très dure

Rappel : 1°F = 10 grammes de calcaire par m³ d'eau
24°F = 240 grammes de calcaire par m³ d'eau

Mise en garde

Si vous habitez une région où l'eau est dure ou très dure, il y a lieu de prévoir un dispositif éliminant ou limitant les effets néfastes du calcaire. Votre installateur vous conseillera sur les différents systèmes efficaces : Polyphosphates ou résine + sel.

Si le débit d'eau chaude diminue aux robinets, l'échangeur sanitaire s'entartré. **Adressez vous rapidement** à un professionnel avant l'entartrage total.

■ La commande de température départ chauffage

De série la chaudière "Tradition" est livrée pour que l'utilisateur règle sur la chaudière la température souhaitée dans les radiateurs.

Appuyer une fois sur le bouton  situé sur le tableau de bord de la chaudière.

Le témoin lumineux **Auto** s'éteint.

Le témoin **Commande manuelle** s'allume.

Fixer la température départ radiateurs que vous souhaitez en maintenant appuyé le bouton **+** ou **-**

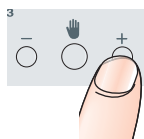
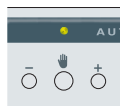
Votre choix s'inscrit sur l'indicateur de température du chauffage. Chaque voyant correspondant à une température différente.

Votre sélection faite, cette température sera maintenue en permanence.

La position "**AUTO**" n'est utilisable qu'avec une régulation externe.

- Thermostat d'ambiance à fils TAD52.
- Kit de régulation proportionnelle d'ambiance radio.
- Rif 5000.

Si vous sélectionnez "**AUTO**" alors que la chaudière n'est pas équipée d'une régulation automatique, le chauffage s'arrêtera.



La température extérieure est **douce**

20°C

25°C

30°C

35°C

40°C



La température extérieure est **froide**

45°C

50°C

55°C

60°C



La température extérieure est **très froide**

65°C

70°C

75°C

80°C

85°C



Le Kit Radio

Si votre installation de chauffage est pilotée par le kit radio, reportez vous à la notice spécifique pour son utilisation.



La régulation RIF 5000

Si votre installation de chauffage est pilotée par une régulation en fonction des conditions extérieures, RIF 5000, reportez vous à la notice spécifique pour son utilisation.

Si la RIF 5000 contrôle deux circuits de chauffage distincts (exemple : plancher chauffant + circuit radiateurs) le satellite radio peut commander le deuxième circuit et doit être placé en un endroit représentatif de la température de la zone chauffée par ce circuit. (exemple : circuit radiateurs piloté par satellite radio)

Vous établirez alors un programme correspondant aux critères de confort que vous souhaitez appliquer à cette zone spécifique.



Type	Modèle	Puissance	Catégorie	Débit Calor.	Débit gaz			débit sanitaire ΔT 30 K	Pression Maxi ECS	T°C Maxi chauffage	Alimentation électrique	Capacité		Pression Maxi chauffage
					G20 20 mbar	G25 25 mbar	G31 37 mbar					vase	instal.	
UNITE		kW		kW	m ³ /h	m ³ /h	g/h	l/min	bar	°C	Volt	L	L	bar
HYDROMOTRIX Cheminée B11B5	murale	23	II 2E + 3P	26,08	2,756	2,929	2020	11	10	85	230	10	120	3
		32	II 2E + 3P	36,05	3,812	4,052	2798	15	10	85	230	12	150	3
		45	II 2E + 3P	50,67	5,358	5,695	3933	19	10	85	230	16	200	3
HYDROMOTRIX Ventouse C13 - C33 C43 - C53	murale	23	II 2E + 3P	25,55	2,701	2,871	1983	12	10	85	230	10	120	3
PRESTIGE 50 Cheminée	sol	50	II 2E + 3P	54,59	5,772	6,136	4238			90	230			

« Les incidents éventuels... »

Grâce à sa **RÉGULATION INTELLIGENTE INTÉGRÉE** votre chaudière est contrôlée en permanence. Cependant votre service de chauffage ou d'eau chaude peut être perturbé et ne pas vous donner entière satisfaction.

Souvent quelques manœuvres simples permettent soit de retrouver l'usage normal soit de donner à l'entreprise qui assure le service après-vente, des éléments de pré-diagnostic qui lui permettront d'être plus efficace.

Dans tous les cas, avant de prévenir le technicien, il est nécessaire de procéder à quelques vérifications.

« Que faire si ... »

● je n'ai plus ni eau chaude, ni chauffage !

● Je vérifie que la prise électrique soit branchée.

● Je vérifie que l'interrupteur général soit basculé et son voyant allumé.

▶ Si ma chaudière est raccordée à une installation VMC GAZ Collective, je me renseigne auprès du gardien de son bon fonctionnement.



● Je regarde le tableau de bord.

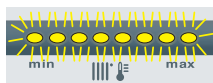
- ▶ le voyant rouge est allumé :
- ▶ Le brûleur est en sécurité.
- ▶ J'appuie sur le bouton de réarmement.



● Le voyant rouge est allumé et tous les voyants du thermomètre clignotent :

▶ La chaudière est en surchauffe, je dois impérativement appeler un professionnel.

▶ Si j'ai une chaudière raccordée à une cheminée, ou une VMC, j'appelle un professionnel pour faire vérifier ces dispositifs.



● Le voyant vert clignote.

- ▶ Les gaz brûlés ne sont pas évacués correctement. Je fais rapidement vérifier ma cheminée.
- ▶ Si j'ai une chaudière ventouse, je vérifie que l'évacuation des produits de combustion ne soit pas obstruée au niveau du terminal ventouse à l'extérieur.



● Le voyant rouge de l'indicateur de pression est allumé : la pression est insuffisante. Rétablir la pression d'eau comme indiqué page 3

● Le voyant jaune de l'indicateur de pression clignote et le voyant rouge est allumé.

- ▶ La pression est trop importante, la « soupape électronique » empêche le fonctionnement du brûleur : Enlever de l'eau par le purgeur d'un radiateur jusqu'à ce que le voyant vert s'allume seul.

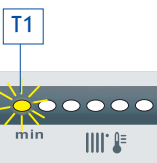
Info: En mode chauffage, il est normal que la pression varie du mini (jaune) au Maxi (jaune) sans atteindre les valeurs extrêmes (rouge allumé ou rouge clignotant).



● L'eau chaude sanitaire.

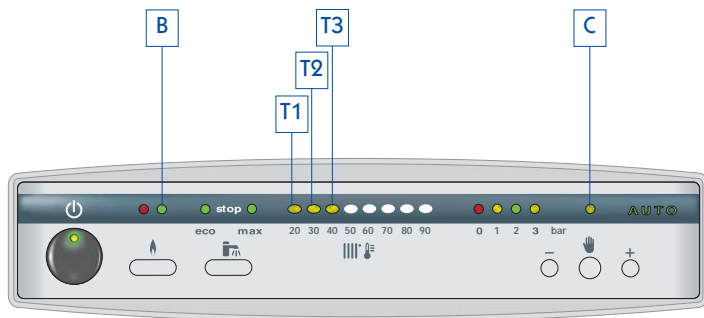
● L'eau n'est pas assez chaude :

- ▶ je regarde le tableau de bord, le voyant "éco" ou "max" doit être allumé.
- ▶ Si aucun voyant de choix sanitaire n'est allumé, ou si le voyant T1 clignote sur l'indicateur de température du tableau de bord (voir page 11) la sonde sanitaire est défectueuse prévenir l'entreprise qui assure le service après vente.
- ▶ Si la situation au tableau de bord est normale, un réglage du régulateur thermostatique automatique est certainement nécessaire : prévenir un professionnel.



● Le débit au robinet diminue :

- ▶ Il s'agit d'un phénomène d'entartrage, **contacter rapidement un professionnel.**



● Le chauffage

● Je regarde le tableau de bord :

- ▶ Le clignotement d'un voyant révèle toujours un mode de fonctionnement anormal.
- ▶ Le voyant vert **B** clignote: les gaz brûlés ne sont pas évacués correctement (voir page 10).
- ▶ Le voyant orange **C** clignote: changer les piles.
- ▶ Vous êtes équipés du kit radio, la transmission n'est pas reçue.
- ▶ Les voyants jaunes **T2**, **T3** ou **STOP** clignotent.
Faire appel à l'entreprise qui assure le SAV, le remplacement d'une pièce est nécessaire.
- ▶ Vous êtes équipés d'une régulation RIF 5000 et **AUTO** clignote: la commande de la régulation est défectueuse.
Faire appel à l'entreprise qui assure le SAV.

● pression d'eau dans le circuit est insuffisante, la rétablir comme indiqué page 3.

● Certains radiateurs situés au-dessus de la chaudière chauffent même l'été :

- ▶ votre installation a un fonctionnement en circulation naturelle, la pose d'un clapet antithermosiphon s'impose.

Faisons connaissance	page 2
Je veux mettre ma chaudière en marche !	page 3
L'eau chaude sanitaire	page 3
Quelles sont les réglementations en vigueur ?	page 4
Les conseils pratiques !	page 5
Caractéristiques techniques	page 8
Les incidents éventuels	page 9
Que faire si	page 9

CONDITIONS GENERALE DE GARANTIE

- Voir carte de garantie livrée avec l'appareil.



FRISQUET

FRISQUET S.A

20, rue Branly Z.I. de Beauval - 77109 MEAUX Cedex

Tel 01 60 09 91 00 - Fax 01 60 25 38 50